30e ANNEE N° 2467 PARAIT LE SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1919

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Huit francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0 40
Commerciales (la ligne).....0.30
Réclames (la ligne).....0,60
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LA RÉFORME ELECTORALE

Sortira-t-on de la Confusion ?

Du *Radical de Paris*,

Personne n'oserait raisonnablement soutenir qu'il se dégage le moindre prestige, pour la Chambre actuelle, des débats qui se déroulent au Palais-Bourbon sur la réforme électorale

Pourquoi d'ailleurs cette discussion a-t-elle été rouverte ?

On avait abouti à une loi électorale après de laborieuses études en commission et des débats, longs et passionnés, qui avaient occupé de nombreuses séances publiques. Un moment, certains partisans de la réforme, afin de manifester leur opposition au gouvernement, avaient reproché à celui-ci de se livrer à de ténébreuses intrigues et à d'immorales pressions, dans le but d'amener le Sénat à repousser un système de scrutin que réclamait formellement la grande majorité des députés.

A son tour le Sénat vota, acquiesça à la volonté nettement exprimée par la Chambre, sans que le cabinet représenté dans le débat par M. Pams, manifesta ce violent sentiment d'opposition qu'on lui prêtait.

Et ce sont les plus ardents partisans de la réforme au Palais-Bourbon qui, pris de regrets au sujet d'un travail mal conçu ou peut être hantés par la crainte de l'échec qui les attends devant le suffrage universel, remettent tout en question, ne trouvent plus que des défauts et des tares à un scrutin qui à leurs yeux, offrait hier d'appréciables qualités.

Le pays ne comprend plus. D'ailleurs il se désintéresse totalement d'une discussion à ce point décousue, incohérente, et où les intérêts particuliers ont incontestablement le pas sur sur l'intérêt général.

Les derniers votes sur le sectionnement des circonscriptions n'ont fait qu'ajouter au gâchis. Il ne s'en dégage nulle volonté précise de la Chambre. Pourrait-on affirmer qu'il y a une majorité dans un sens ou dans l'autre ? C'est douteux, et l'on sent fort bien que les adversaires de la réforme électorale, en portant leurs bulletins tantôt dans un camp, tantôt dans l'autre, n'ont d'autre but que de rendre impossible toute solution raisonnable.

Certes, il serait on ne peut plus désirable d'arriver à doter ce pays d'un scrutin de clarté et d'idées. On a voulu dire que le scrutin uninominal était un scrutin de personnes. Pas toujours.

Mais que serait, pour Paris et la Seine notamment, un scrutin qui obligerait les électeurs a voter pour une liste qui comprendrait 54 noms ? Le scrutin de confusion, tout simplement.

R.

Echos et Nouvelles

La Chambre vient de recevoir une pétition — ce qui est banal — mais une pétition en vers — ce qui l'est moins.

Un citoyen de Toulouse y réclame à l'Etat un héritage dont il se prétend frustré et débute noblement ainsi :

Dépouillé par l'Etat et réduit à l'hospice,
Représentants français, je réclame justice.

Ce n'est pas la première fois que des rimeurs s'adressent en vers aux Assemblées, rappelle à ce propos un de nos confrères. En 1793, un des orateurs qui conduisaient une des nombreuses députations qui défilaient à la barre voulut prononcer un discours patriotique en alexandrins.

Danton s'opposa à cette audition : « Je ne suis pas l'ennemi de la gaîté française, s'écria t'il, mais je dois protester, et je proteste contre cette façon peu digne de parler à l'assemblée.»

* * *

On sait que le Parlement de Washington n'a pas reçu sans un certain haut-le-corps « l'addition » de la mission américaine.

Mais un des « réviseurs », M. Lyles Black, est un redoutable homme d'affaires. Les propriétaires du Crillon avaient fait figurer sur leur note le chiffre de 500.000 francs pour la « perte de la clientèle résultant du fait de la réquisition. »

M. Lyles Black répliqua par une note identique de 500.000 francs pour prix de la publicité faite à l'hôtel Crillon par la présence des délégués à la Conférence de la paix.

* * *

La République allemande aura ses armoiries. Le projet adopté est l'œuvre du professeur Deyler de Berlin. Il représente un aigle noir à une tête, aux ailes reployées, dardant une langue rouge, crispant des serres rouges sur un fond jaune d'or.

Hum !... Ce rouge serait-il aussi un symbole ?

La Ruche Sisteronnaise

Société Coopérative de consommation

Le Conseil d'administration informe les intéressés que la liste des candidats à la gérance sera close le 25 courant

Il fait part également à tous les fournisseurs désireux de se mettre en rapport avec la société qu'ils peuvent dès à présent envoyer leurs offres à M. Guigues secrétaire administratif, rue de Provence Sisteron.

Il est rappelé aux sociétaires inscrits qui n'ont pas encore versé le montant de leurs actions que M. Dauphin est toujours à leur disposition de 2 à 5 heures, bureau de l'octroi.

Dans la liste du Conseil d'administration qui a été publiée dans notre journal une omission involontaire a été faite, c'est celle de M. Dauphin régisseur de l'octroi

ENTRE NOUS

On vote...

"Sisteron Journal a publié récemment une chronique électorale, dont le titre s'ornementait de silhouettes amusantes.

Voilà qui est nouveau ! On recommence à parler des électeurs et des élections. On en avait presque perdu l'habitude depuis cinq ans, et il va falloir éduquer les générations qui, parties imberbes sur la ligne du front, en sont revenues assurées et graves. Vous savez bien : le bulletin, l'urne, l'enveloppe, l'isoloir....avec son petit crachoir. Gageons que tout cela va intéresser les Bleuets et les Coquelicots !

Je ne me chargerai pas de parfaire leur instruction sur ce chapitre. Je m'y reconnais mal moi-même. On prétend qu'on va tout chambarder. Il y aura le quotient, le quorum, on divise, on retranche, on multiplie. Feu Barrême s'y perdrait comme moi. Au bout de ces opérations, il paraît que ce n'est pas toujours le candidat ayant obtenu le plus de voix qui sera élu. .

Et puis, il y a les femmes !... Voteront-elles ? Enigme...féminime naturellement.... Les candidats exprimeront-ils une opinion sur ce point ? Mystère... Mon avis sur la question ? Je vous renvoie à la proclamation fameuse : Taisez-vous, méfiez-vous !

Avec ou sans quotient, en compagnie de nos épouses ou sans elles, les élections seront avant tout placées sur la question économique. La France a besoin, à cet instant de son histoire, d'une politique d'affaires beaucoup plus que d'affaires de politique.

Soulignons nettement ici que notre région a adopté ces principes.

Les usines de St-Auban et de Sisteron vont créer, dans la vallée, un essor industriel et une source d'activité nouvelle.

Le canal de Ventavon, qui avait jusqu'ici fait couler beaucoup d'encre et fort peu d'eau est entré dans la voie des réalisations.

Prospérité industrielle, en aval ; renouveau agricole, en amont. Voilà deux bons chapitres d'un beau progamme.

Des candidats nouveaux surgiront vraisemblablement.

On cite des noms connus et inconnus, des noms.... ignorés et des noms....oubliés Le champ des promesses reste vaste. On nous promettra peut être un chantier de constructions navales sur la Durance, ou un champ d'atterrissage pour aérobus sur la plateforme du Mollard.

Les outsiders vont se révéler, et les « bobards » redeviendront à la mode. Mais là, entre nous, les poilus qui ont fait la guerre aimeraient autant qu'on leur....laisse la paix.

LA COSTE.

COIN DU POÈTE.

AUTOMNE

Un lourd nuage court sur la montagne nue ;
Les pentes du Mollard ont frissonné, ce soir,
Et les grands pins frôlés par la bise ténue
Bercent leurs lourds rameaux d'un geste [d'encensoir.

La lune étincelante ainsi qu'un ostensoir
Parmi les astres d'or de la sphère inconnue,
Promène ses rayons dans la gorge menue
Où la Durance bleue ouvre son déversoir.

Les feuilles vont jaunir. L'âme se prend au [doute
Sous le baiser glacé que votre front redoute
A l'ombre des massifs mouvants, au bord des [eaux,

Et, frileuse à demi sous la jupe légère,
Vous allez abriter, poursuite mensongère,
Les rêves de l'été aux plis de vos rideaux.

Pierre d'ARROUX.

Cour d'Assises des Basses-Alpes

LE MEURTRE DE MISON

La seule affaire de la session est venue aujourd'hui devant le jury. Elle concerne le nommé Mihailo Opouha agé de 37 ans, né le 23 février 1882 à Nostar (Herzégovine), chauffeur à la société des forces motrices de la Haute-Durance, demeurant à Sisteron accusé de meurtre sur le nommé

© VILLE DE SISTERON

Kommenovitch, son compatriote.

Voici du reste l'acte d'accusation :

Le 29 mai 1919, l'accusé Opouha Mihailo et le nommé Kommenovitch Mitar, tous deux sujets yougo-slaves et employés à la société des forces motrices de la Durance, passaient ensemble la soirée dans un cabaret de Mison (arrondissement de Sisteron). Sortis vers 10 h. 15, après de copieuses libations et s'être disputés pour des motifs futiles, ils se dirigeaient vers leur baraquement. Le lendemain matin, vers 10 heures, Kommenovitch était découvert étendu à la lisière d'un bois, ayant à la partie gauche du cou une large blessure. Les soins qui lui furent immédiatement prodigués furent impuissants à conjurer le dénouement fatal. Les constatations médicales établirent que le décès était la conséquence d'une hémorragie consécutive à la blessure du coup produite par un instrument tranchant. Avant d'expirer, néanmoins, Kommenovitch avait nettement désigné Opouha Mihailo comme son meurtrier. Il avait déclaré qu'au cours de la nuit précédente son compatriote l'avait frappé de son couteau parce qu'il lui avait refusé de coucher avec lui dans le bois.

L'accusé, sans dénier s'être attardé dans les cabarets avec la victime, pretend ne pas lui avoir porté le coup de couteau mortel. Il ajoute que s'étant trouvé en état d'ébriété, il n'a pas conservé un souvenir précis des divers incidents qui ont suivi leur séparation. Mais ses protestations d'innocence sont en contradiction avec toutes les données les plus précises de l'information qui rendent constante sa culpabilité. S'adonnant fréquemment à la boisson, il a la réputation d'un violent et d'un brutal.

En conséquence, Mihailo Opouha est accusé d'avoir : à Mison (Basses Alpes) dans la nuit du 29 au 30 mai 1919, volontairement donné la mort au sieur Kommenovitch Mitar, crime prévu et puni par l'article 304 du Code pénal.

Le meurtre qui a conduit sur les bancs de la Cour d'assises Opouha Mihailo, sujet yougo-slave, est le crime d'une brute qui a agi sous l'influence de la boisson Il pretend n'avoir gardé aucun souvenir de ce qui s'est passé : les faits à la charge de Mihailo sont ainsi relatés dans l'acte d'accusation. L'accusé a le regard dur. Tous les témoignages s'accordent pour dire qu'il est d'un caractère violent et redouté de tous. Mihailo s'exprime difficilement en français, ce qui nécessite assez fréquemment le secours d'un interprête. Le meurtrier nie être l'auteur du crime et conteste la véracité des témoins.

M. Kahn, procureur de la République, dans un réquisitoire modéré établit la culpabilité de Mihailo et dit que les dénégations de l'accusé ne peuvent aller à l'encontre de la matérialité du meurtre.

Me Fruchier, défenseur de Mihailo avec son ardeur habituelle, discute pied à pied l'accusation et s'efforce de démontrer que la preuve n'à pas été faite que Mihailo a donné la mort à son camarade.

Le jury a rendu un verdict affirmatif, avec admission de circonstances atténuantes et la cour a condamné Opouha Mihailo à *huit années de travaux forcées et à dix années d'interdiction de séjour*. — D.

Chronique Locale

SISTERON

Magistrature. — Par arrêté de M. le Garde des Sceaux en date du 26 août 1919, l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature est fixé au 10 novembre. Les candidats doivent se faire inscrire et déposer leur dossier au parquet du tribunal de 1e instance avant le 28 septembre.

Une nouvelle usine. — Le *Journal Officiel* publie un décret autorisant et déclarant d'utilité publique les travaux à entreprendre dans les départements des Hautes et Basses-Alpes, en vue de l'établissement, à Sisteron, d'une usine publique hydro-électrique et de remise en jeu, au moyen de la dérivation d'un débit maximum de 90 mètres cubes par seconde à prendre dans la Durance, à l'aval du confluent du torrent de Beynon.

Musique. — La question musicale est définitivement tranchée. Le conseil municipal dans sa réunion de jeudi soir a nommé M. Marneffe, chef de musique. Ainsi se trouve solutionnée cette interessante question, les jeunes gens auront la faculté d'apprendre la musique au collège, à l'école communale et aux cours du soir. Quant à la société la commission et la direction vont se mettre à l'œuvre.

Commissariat. -- M. Santini commissaire spécial à Sisteron est nommé au même titre à la Condamine. A Sisteron depuis le dèbut de la guerre M. Santini avait su s'attirer l'estime de la population avec laquelle il était en rapport de part ses délicates fonctions.

Nos félicitations.

On réclame à l'entrée et à la sortie de la ville une plaque indicatrice prévenant les automobiles a ralentir leur allure dans la grande rue. C'est miracle si jusqu'ici aucun accident n'est arrivé.

Médaillés militaires.- La réunion précédemment annoncée pour le 5 octobre est fixée définitivement au samedi 4 octobre à 2 h. du soir dans une des salles de la mairie.

Dèclarations de vendanges fraiches ou de moût. — Les déclarations de vendanges fraiches ou de moût prescrites par la loi devront être faites dans les Basses-Alpes, pour l'année 1919, avant le 15 novembre 1919 inclus.

Avis. — M. Bayle Eugène propriétaire à Vilhosc informe le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait faire Mme Louise Chauvin, épouse Bayle, et de celles que pourrait contracter Mlle Marthe Bayle, sa fille, celles-ci ayant quitté le domicile conjugal et paternel.

A vendre jolie génisse âgée de 7 semaines issue taureau suisse, vache bretonne.

S'adresser au bureau du jourual.

Postes. — Les résultats du concours du 26 juin dernier pour le recrutement des dames enployées ne pouvant être encore proclamés, et pour permettre aux candidates qui n'auront pas été reconnues admissibles à la suite de ce concours de se représenter, le concours général qui devait avoir lieu les 16 et 17 octobre prochain est raporté aux 13 et 14 novembre et la date de clôture des inscriptions est prorogée jusqu'au 18 octobre inclus.

Les limites minima et maxima d'âge (18 et 25 ans) seront donc arrêtées au 12 novembre inclus, avec recul pour les aides ou les assistantes ayant tenu lieu d'aide, ainsi que pour les auxiliaires utilisées pendant la guerre d'une durée égale à celle de leurs services.

Toute demande de dispenses quel que soit le motif invoqué, sera rigoureusement écartée.

Cinéma. — Ce soir samedi, demain dimanche et mardi prochain, grandes séances cinématographiques.

On acheterait 1/2 hectare de terrain, à l'arrosage du canal de St-Tropez. Faire offre au bureau du journal.

—o—

On désire louer pendant les vacances un piano en bon état. Faire offre au bureau du journal.

—o—

Ce qu'il faut faire

Quand on a une respiration sifflante, quand on a une brondhite chonique, une toux grasse et spamodique, quand on étouffe, il faut avoir recours à la poudre Louis Legras. Cet exellent remède donne de merveilleux résultats. Il calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme de catarrhe, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80, (impôt compris), adressée à Louis Legras, 139, Bd Magenta à Paris.

ÉTAT-CIVIL

(du 12 au 20 septembre)

NAISSANCES

Brouchon Marguerite-Marie-Alix-Valentine.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre M. Ernest-Marius Robert. employé au P.L.M, et Mlle Marthe Th. Leydet.

Entre Jacques Figuière, employé de com. et Mlle Alix Blanche Josephine Masse.

MARIAGE

DÉCÈS

Néant.

Mison.—Le hameau des Armands fêtera sa fête votive les 27, 28 et 29 septembre une commission a élaboré de son mieux un programme qui comprend toutes sortes d'attractions et de jeux ; ces trois jours de fête seront un vrai règal pour les habitants de l'agglomération de Mison qui ne l'avaient pas fêtée depuis cinq ans.

Mauvaise Vue - Surdité

PROVOQUÉE PAR L'AGE OU LA MALADIE

YEUX ARTIFICIELS

L'application en sera faite immédiatement et sans douleurs

Nous apprenons que M. ROUVIERE, un des **ocularistes** le plus réputé de Lyon, 20, Cours Morand, sera de passage à :

GAP le 2 octobre, Hôtel des Négociants, de 8 h. à midi.

EMBRUN le 3 octobre, Hôtel Moderne, de 8 h. à midi.

SISTERON ls 4 octobre, Hôtel des Acacias, de 8 h. à midi.

DIGNE le 5 octobre, Hôtel Boyer-Mistre, de 8 h. à midi.

Nous invitons très instamment les personnes dont la vue s'aflaiblit de jour en jour, soit par l'âge, soit par la maladie, atteintes **de SURDITÉ, d'ypéropie, d'amétropie, paralysie musculaire, astigmatisme, strabisme (ENFANTS QUI LOUCHENT) cataractes,** opérées ou au début à aller consulter cet éminent spécialiste réputé, qui corrigera les vues les plus mauvaises et livrera tout ce qui est nécessaire à une bonne vision.

P. S. — *M. ROUVIERE, accepte toutes les personnns inscrites sur la liste de l'assistance médicale.*

Etude de Me **Pierre BORE**
Chevalier de la Légion d'Hon
Notaire à Sisteron
mort pour la France

VENTE

VOLONTAIR

Vente aux Enchères Publiq

ET A L'ENCAN

pour M. Marcel Latil, propr
taire à Sisteron

fixée au Dimanche **5 octobre** 1
par le ministère de Me Paul Bo
suppléant.

1e — A 10 heures du matin,
du Jalet, devant la porte de l'étu
Vente à l'encan d'objets mobili
batterie de cuisine, linge de lit e
table, chaises, tables, lit garni,
tils aratoires, provisions de charb
etc., etc. Paiement comptant a
10 o|o pour frais en sus.

2e — A 2 heures après-midi,
Sisteron, en l'étude de Me Borel

PREMIER LOT

Maison, quartier bas Bourg-Re
naud, Nos 201, 204, section G. écu
grenier, chambre au premier et
pendances, confrontant au levant
rue, au midi Martel, au nord Figu
re, au couchant et au decsus Fé
Eysseric.

Mise à prix : **Trois cents** fran
ci..... **300** franc

DEUXIEME LOT

Verger d'oliviers à Sisteron
quartier de Montgervi, de 6 ares
centiares, No 742 p. section D. co
frontant au levant Lieutier, au co
chant Imbert, au nord Clément.

Mise à prix : **Vingt-cinq** fran
ci..... **25** franc

TROISIEME LOT

Une **propriété** en labour et v
gne à Sisteron, avec bâtiment ru
quartier de Travers les Pères ou A
de-Catin, Nos 1742 à 1745p. secti
B. de 69 ares 33 centiares, confro
tant au levant Suzette Mantoni,
midi Chemin, au couchant Conis,
nord chemin.

Mise à prix : **Trois cents** fran
ci..... **300** franc

3e — A 3 heures s'il y a lieu co
tinuation de la vente mobilière.

S'adresser pour renseignements
Me Paul Borel.

Etude de Me A BERTRAN
huissier à Sisteron

VENTE

aux

Enchères Publique

d'un très

BEAU MOBILIER

Il sera procèdé le **dimanche 2**
septembre mil-neuf-cent-dix-ne
à **deux** heures du soir dans une de
salles de l'hospice, par le ministère
de l'huissier soussigné à la vente d
divers

Objets mobiliers

appartenant au Bureau de Bienfai
sance de Sisteron, provenant de la
succession de M. Melchior Donnet
en son vivant rentier à Marseille,
consistant en

**Glaces, canapés, fauteuils
buffet, chaises, literie, bijoux
pendules, objets d'art, argen**

© VILLE DE SISTERON

terie, ustensiles de cuisine, service de table, bibelots, etc.. etc.

Pour extrait :
A BERTRAND,

huissier chargé de la vente.

Etude de Me **Pierre BOREL**,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Notaire à Sisteron,
Mort pour la France

VENTE
MOBILIERE à l'ENCAN

des Objets mobiliers suivants appartenant au Cercle Républicain de Sisteron.

Fixée au **samedi 27 septembre 1919** à **dix** heures du matin, à Sisteron, place du Tivoli, par le ministère de Me Paul Borel, suppléant.

Canapé, fauteuils, grandes glaces, tables en marbre, pendules, buffet, étagères, moulin à café, plateau, théière, verseuse, le tout en nickel, cafetière, philtre, couvre-bocks en nickel, couverts de petits verres en nickel, balance Roberval avec poids, lampes à pétrole en cuivre, cuillères à absinthe en nickel, cuillères à café, carafes, petits verres à liqueurs, une échelle, un grand bain-marie avec trois bouillottes en cuivre, 44 chaises, 18 sucriers en nickel, un lit complet, table de nuit chiffonnière, fourneau du cuisine, bouillote bain-marie, réchaud à pétrole, etc., etc.

La vente aura lieu au comptant avec 10 o|o en sus du prix.

Paul BOREL.

OCCASIONS
Vente et achats
de Meubles et Objets divers

CLÉMENT (assurances) rue Droite
Sisteron (B.-Alpes)

Etude de Me Pierre BOREL,
Chevalier de la Légion d'Honneur
notaire à **Sisteron**
Mort pour la France

VENTE
aux Enchères Publiques et Volontaires

Fixée au **dimanche 28 septembre 1919**, à Sisteron, en l'étude de Me **Borel**, à 2 heures de l'après-midi

1er Lot. - UNE MAISON

située à Sisteron **rue de l'Evêché** servant actuellement de **restaurant** mais comprenant de *vastes appartements*, pouvant servir à tous autres usages et commerces, composé de cave en sous-sol avec un tonneau de 13 h. et trois de 8 hectolitres, salle de restaurant au 1e et 2me, chambres, écurie au rez-de-chaussée et grenier à foin, confrontant M. Vanel, M. Donzion, Jean Turcan et la commune.

Ensemble **tout le mobilier de restaurant**, batterie de cuisine, tables, chaises, vaisselle, verrerie, etc., tel qu'il est et en bloc.

Mise à prix. ..... 6000 fr.

2e Lot. - Une propriété rurale

située à Sisteron quartier de **Saint-Pierre le Bas**, composée de **MAISON** comprenant écurie, cour, cave, loges à porcs, chambre au 1e étage et grenier, **source** devant la maison, labour, arrosable en partie, vignes, arbres fruitiers, contenance 3 h. 90 a. 10 c, confrontant au levant Moullet et Lieutier, au midi Moullet et Vignet, au couchant un chemin.

Mise à prix . ... 4000 fr.

Appartenant à M. Augustin Pierrisnard et Mme Magdeleine Silvestre, mariés, aubergistes à Sisteron.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Paul Borel, suppléant Me Pierre Borel, notaire.

P. BOREL.

Etude de Me PIERRE BOREL
Chevalier de la Légion d'Honneur
notaire à **Sisteron**
Mort pour la France

VENTE
aux enchères publiques et Volontaires

Fixée au **dimanche 21 septembre 1919** à **trois** heures de l'après-midi (heure légale) à **Château Arnoux**, dans la salle de la Mairie, par le ministère de Me Paul Borel, suppléant

Des immeubles suivants, dépendant des successions de M. Joseph Raymond et de Mme Julie Pons, propriétaires à Château-Arnoux, décédés, situés dans la commune de Château-Arnoux.

1er Lot. — Une **terre labourable** située au quartier de Champs du Preire de 18 ares 84 centiares, n° 468 section B, confrontant au levant un chemin, au nord Mme Perrin, au couchant Bibail, au midi la colline.

Mise à prix... . . **200** fr.

2e Lot. — Une **terre labourable** au quartier du Plan de 33 ares, 12 centiares, n° 536 p section B, confrontant au levant chemin vicinal, au midi Jourdan, au couchant Cuchet, au nord Devillard.

Mise à prix..... **400** fr.

3e Lot. — Une **terre labourable** au quartier du Plan ou Champ de la Billarde de 26 ares, 56 centiares, n° 603 section B, confrontant au nord Cuchet, au levant Balmet, au midi Drivoy, au couchant Cuchet.

Mise à prix . . . **500** fr.

4e Lot. — Une **terre** et **vague** au quartier de St Jean, n° 365, section D, de 36 ares 86 centiares, confrontant d'une part terrain communal, d'autre part Aimé, d'autre part chemin de Fonteraye et d'autre part terain communal.

Mise à prix..... **25** fr.

5e Lot.— Une **maison** avec cave, écurie, petite boutique, 1er, 2e étages et grenier, y compris un gros tonneau, une pendule, et une table, sise au village, nos 80 et 236 section E, touchant au levant la rue du Milieu, au midi Balmet, au couchant la grande rue et au nord la commune.

Mise à prix.... **1000** fr.

Pour tous renseignements ou pour traiter avant les enchères s'adresser à Me Paul Borel, notaire, dépositaire du cahier des charges.

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à MARSEILLE, chez Mme Monié, journaux, kiosque 12 des Allées de Meilhan.
à AIX, chez M. Martinet, tabacs et journaux, cours Mirabeau.

Faites vous-même
excellente BIERE
de table naturelle

Envoyez autant de fois **20** centimes que vous désirez obtenir de litres de bière, à LEPEZ, Alimentation, à Fécamp (S.-Inf.), lequel vous enverra *franco*, tous les produits nécessaires. Minimum 35 litres.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LESSIVE PHENIX
Paquets de 1 kg, 0 kg 500, 0 kg 250

La **LESSIVE PHENIX** contient tout ce qu'il faut pour bien *laver* et *lessiver* le linge *sans savon* et sans rien ajouter.

DRAPERIES ET CONFECTIONS
Vve ANDRÉ
Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Mme Ve Adrien ANDRÉ informe tous ses clients de Sisteron et de la région qu'elle continue son commerce de confections et vêtements sur mesure, avec l'aide de ses enfants et de M. ARMAND, ancien coupeur et voyageur de la Maison. Le vêtement sur mesure se recommande pour sa bonne coupe et le fini de son travail.

Grand choix de vêtements confectionnés
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants ; Draps et Coutils

Grand assortiment de Costumes Première Communion
Quartier Maître, Louis XV, Américain, Complet veston

Costumes et robes Jersey pour garçons et fillettes
ainsi que coiffures assorties

Chemiserie — Bonneterie — Vêtements de travail

Le tout sera vendu comme par le passé
en toute confiance et à des prix défiant toute concurrence

Ne vous laissez pas voler !!!

Exigez pour tous vos produits de toilette et d'hygiène
la marque "LAVANDIA"

Agent général pour la région : **M. TOURNON à SISTERON**

Etablissements LAVANDIA, à VEYNES (H.-A.)

AUX GALERIES SISTERONNAISES
Raoul COLOMB
Traverse de la Place, SISTERON
MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés Lainages Soieries
Toiles et tissus
Lingerie Bonneterie
Confections pour Hommes, Dames et Enfants
VÊTEMENTS SUR MESURE
(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORT DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence (à côté du Casino) — SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN — PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

— Layettes —

Corsets — Parapluies — Ombrelles

Confections pour Dames et Enfants

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, jupons, combinaisons, etc

IMPERMÉABLES — VETEMENTS D'ÉTE

COSTUMES 1re Communion et Accessoires

Mme MORÈRE

SISTERON (BASSES-ALPES)

MEUBLES EN TOUS GENRES ET DE TOUS STYLES

EBENISTERIE — FAUTEUILS, ET CANAPÉS — RÉPARATIONS

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

SUCCESSEUR DE GEORGES DIÉBO

26, Rue Saunerie, 26

SISTERON

TAPISSERIE — POSE de RIDEAUX ET TAPIS — SOMMIERS

LE NÉGRO

est le MEILLEUR cirage à la cire

IL EST AUSSI LE MOINS CHER

Agent Général pour la région : M. TOURNON à Sisteron

USINE A VEYNES (Hautes-Alpes)

LOCATION D'AUTOMOBILES

Voitures organisées pour le transport des malades

Jean Rullan

RUE MERCERIE — SISTERON

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite

SISTERON

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON